

Conférence de territoire POLE CHAMPAGNE VESLE
19 JANVIER 2021
VISIOCONFERENCE

PRÉSENTS

COMMUNE	REPRESENTANT	FONCTION	PRESENT
AUBILLY	THIERY Bernard	Maire	
BOUILLY	MAUPRIVEZ Claude	Maire	
BOULEUSE	SIMON Patrick	Maire	x
BRANSCOURT	LHOTTE Pierre	Maire	x
CHALONS SUR VESLE	DUPIN Martial	Maire	x
CHAMERY	ALLOUCHERY Jean-Marie	Maire	x
CHENAY	JACQUET Franck	Maire	
COULOMMES LA MONTAGNE	LEPITRE Julien	Maire	x
COURCELLES SAPICOURT	MICHEL Jean	Maire	x
COURMAS	AUGUSTE Jean- Robert	Maire	
COURTAGNON	CORDEBAR Valérie	Maire	
ECUEIL	PERRARD Annie	Maire	x
FAVEROLLES ET COEMY	MICHELON Alain	Maire	x
GERMIGNY	ARIZZI Bruno	Maire	x
GUEUX	RONSEaux Jean- Pierre	Maire	x
JANVRY	CONREAU Cécile	Maire	
JOUY LES REIMS	PORET Sylvie	Maire	
LES MESNEUX	DESSOY Anny	Maire	x
MERY PREMECY	ASSELIN Franck	Maire	x
MUIZON	RENARD Germain	Maire	
ORMES	SUPLY Michel	Maire	Excusé
PARGNY LES REIMS	D'HARCOURT Robert	Maire	
ROSNAY	CARNOYE Nicolas	Maire	
SACY	LEGER Eric	Maire	
SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET	ARNAUD Jean-Pierre	Maire	x
SAVIGNY SUR ARDRES	AIT IHADDADENE Azzedine	Maire	Excusé
SERMIERS	PATINET Christophe	Maire	
SERZY ET PRIN	BAILLY Franck	Maire	
THILLOIS	PONCELET Denis	Maire	x
TRESLON	GOMBAUD Stéphane	Maire	Excusé
TRIGNY	BLIN Francis	Maire	x
VILLEDOMMANGE	MASSONOT Frédéric	Maire	
VRIGNY	VIEVILLE Jean-Marie	Maire	

ORDRE DU JOUR

- Présentation de la première phase du projet de territoire
- Point voirie
- Restitution des conseils d'orientation

ORDRE DU JOUR 1

Diaporama présenté par M. FORTUNE et Amel BENCHERNINE

Les objectifs et la méthodologie de la démarche ont été exposés en introduction. Les éléments diagnostic et les enjeux clés ont été présentés pour chacun des 4 groupes de travail.

Plusieurs remarques sont apportées au diagnostic :

Groupe 1 – Identité et positionnement

- Favoriser l'installation d'entreprises dans notre territoire, afin de pouvoir conserver les jeunes diplômés,
- Veiller à une adéquation entre les formations et les emplois proposés sur le territoire
- Proposer des terrains afin que les entreprises puissent s'installer,
- Nécessité de faire venir des entreprises qui produisent car c'est le moteur de l'économie,
- Le territoire a un positionnement stratégique, proche de Paris, insuffisamment exploité. Il conviendrait de pouvoir attirer plus de parisiens.

Groupe 2 – un système économique efficient et différenciant ?

- Trop de zone d'activité autour de Reims

Groupe 3 – Territoires et proximités, un modèle équilibré, solidaire et durable

- Place prédominante de la voiture,
- Difficulté de faire évoluer les villages,
- De grandes zones qui se développent autour la ville alors que des friches industrielles ne sont pas réemployées.

Groupe 4 – cadre de vie et un environnement favorable au « vivre ensemble »

- Les démarches environnementales, les nouveaux modes de vie ne sont pas assez cités tel que le coworking qui permettrait le développement du territoire et serait source de progrès pour l'avenir,
- La qualité de vie est un élément important et essentiel à valoriser
- La fibre c'est bien, mais il faut avoir des espaces attractifs pour attirer les entreprises : importance du numérique
- La Bioéconomie n'est pas assez mise en avant,

Il est fait remarquer que la dernière diapositive présentant un nuage des mots est trop concise est réductrice.

Il est précisé que cette diapositive n'est effectivement pas exhaustive, elle représente le ressenti des membres du groupe de travail. Elle a pour objet de susciter vos réactions et de la nourrir avec vos retours et propositions

ORDRE DU JOUR 2

Point Voirie

Il est présenté le processus de programmation (voir tableau 1) pour les 5 prochaines années. Cette programmation permettra d'avoir une vision établie.

En 2021, sera préparée la programmation 2022 : demandes, études, lancement AO, et les travaux débiteront l'année suivante. L'ensemble des maires feront la programmation de leurs futurs travaux.

Ces travaux se feront de concert avec les services transversaux DEA et SIEM, afin de considérer l'ensemble des éléments.

Les délibérations des communes établissant leur priorité devra parvenir pour 30 avril au plus tard, une visite sur le terrain définira les priorités.

Les critères retenus seront apportés lors de la prochaine conférence de territoire.

Le tableau présenté en séance sera transmis à chaque maire. (voir tableau 2 joint)

M RONSEAUX assurera prochainement des réunions par petits groupes de 10 maires afin que chaque commune puisse compléter le tableau.

Ce tableau permet de donner les priorités pour chaque commune sur l'ensemble du mandat.

Le groupe de travail « voirie » validera les priorités de l'ensemble des communes.

ORDRE DU JOUR 3

Restitution des conseils d'orientation

- Scolaire : (voir CR annexé) - Rapporteurs : Mmes DESSOY et PERRARD
 - plan ENUR dans les écoles
 - Etude des tarifs périscolaires
 - Harmonisation des alarmes PPMS
- Déchets – Rapporteur : M RONSEAUX
 - Harmonisation du règlement qui sera présenté lors de la prochaine conférence de territoire.

La prochaine conférence de territoire est programmée le 17 mars 2021 à 18h.

La séance est levée – 19 h 30

Vu, le Conseiller Communautaire Délégué

P. LHOTTE

